

Déclaration commune CGT – FO – FSU – Union syndicale Solidaires – UNEF – UNL – FIDL



Les organisations syndicales de salarié-e-s et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) ont pris acte et dénoncent la nouvelle utilisation du 49-3, véritable déni de démocratie, pour faire passer le projet de loi travail. C'est bien la preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce texte de régression sociale reste minoritaire. Soutenues par une large majorité de la population, elles réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de nouveaux droits pour les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-e-s, retraité-e-s. Ce sont encore plus d'un million qui ont participé à la votation citoyenne et signifié leur rejet de ce projet.



Les nombreux rassemblements et manifestations de ces derniers jours, notamment le 5 juillet, ont réunis plusieurs dizaines de milliers de participant-es. Les organisations syndicales et de jeunesse dénoncent les conditions contraignantes de manifestations qui ont empêché certain-e-s d'y participer. Elles réaffirment que la liberté de manifester doit rester un droit.



Les mobilisations initiées depuis quatre mois n'ont pas été entendues par ce gouvernement.

Qu'à cela ne tienne ! La détermination, malgré le passage en force à l'Assemblée nationale, reste intacte et toute la période estivale sera l'occasion de la rappeler. Nombre d'initiatives locales, sur tout le territoire, sont déjà prévues et organisées de manière unitaire.



Les organisations syndicales et de jeunesse invitent l'ensemble des salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-e-s, retraité-e-s à adresser une carte postale au président de la République pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée !

Les organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) donnent rendez-vous à l'ensemble des salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-e-s, retraité-e-s pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. Elles se retrouveront pour faire le point le 31 août.

